



Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Tikehau Global Value

Part P (ISIN FR0012127389)

Cet OPCVM est géré par Tikehau Investment Management

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de gestion du fonds est d'obtenir, sur la durée minimum de placement recommandée de 5 ans, une performance supérieure à celle de l'indicateur référence suivant : MSCI World Hedged to EUR Total Return (dividendes réinvestis) (code Bloomberg : MXWOHEUR), représentatif de la performance des entreprises de grande et moyenne capitalisation boursière sur les marchés développés.

Le FCP s'exposera principalement :

- en actions dites « quality », selon l'analyse de la société de gestion, qui regroupent notamment des titres de sociétés :
 - Bénéficiant d'un positionnement stratégique fort
 - Bénéficiant d'un avantage concurrentiel sur leur marché
 - Bénéficiant d'une bonne allocation de capital
 - Dotées d'une équipe de management de qualité
- en actions dites « situations spéciales » qui regroupent notamment des titres de sociétés :
 - En restructuration ou dans un secteur en consolidation ;
 - Changeant de stratégie, de positionnement et/ou management ;
 - Ayant supprimé la distribution de leur dividende ;
 - Ayant fait l'objet d'une scission de leur activité (spin off).

Le fonds pourra exposer jusqu'à 110% de son actif en actions de toutes capitalisations, et de toutes zones géographiques, y compris les pays émergents. L'exposition nette sur les marchés actions est comprise entre 60% et 110%. Le fonds pourra exposer jusqu'à 40% de son actif en titres de créance émis par des émetteurs privés ou publics de toutes zones géographiques.

Aucune contrainte n'est imposée quant à la notation et la durée des titres sélectionnés. Le fonds pourra donc investir en titres « High Yield » appartenant à la catégorie haut rendement, laquelle présente un caractère plus spéculatif et un risque de défaut plus important, en contrepartie d'un rendement plus élevé. Le fonds pourra utiliser des contrats financiers, notamment des futures, options, contrats à terme, swaps et dérivés de crédit, à des fins de couverture et d'exposition.

Le fonds pourra investir jusqu'à 100% de son actif net en OPCVM et jusqu'à 30% de son actif net en FIA de toute classification (y compris gérés par Tikehau IM) ou en fonds d'investissement respectant les quatre critères de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier.

L'exposition au risque de change et aux pays émergents pourra représenter jusqu'à 100% de l'actif du fonds.

La durée de placement recommandée est de 5 ans minimum.

La part P est une part de capitalisation.

Les ordres de souscription/rachat sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative établie chaque mardi. Ils doivent être reçus par le dépositaire avant 12 heures, le jour de détermination de la valeur liquidative (J) et sont réglés en J+3 ouvrés.

Classification AMF : Actions internationales

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible ← Rendement potentiellement plus faible | Rendement potentiellement plus élevé → A risque plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Ce fonds appartient à la catégorie de risque 5 du fait de son exposition globale aux marchés actions (y compris les pays émergents) et aux marchés de taux.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

Le risque de crédit : l'OPCVM peut être totalement exposé au risque de crédit sur les émetteurs privés via des titres potentiellement spéculatifs. En cas de dégradation de leur situation ou de leur défaillance, la valeur des titres de créances peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative

Le risque de contrepartie : Le fonds utilise des contrats financiers de gré à gré, et/ou a recours exceptionnellement à des opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties, exposent potentiellement le fonds à un risque de défaillance de l'une d'elles pouvant la conduire à un défaut de paiement et une diminution de la valeur liquidative du fonds.

Risque lié aux produits dérivés : le fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme, ce qui pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le fonds est investi.

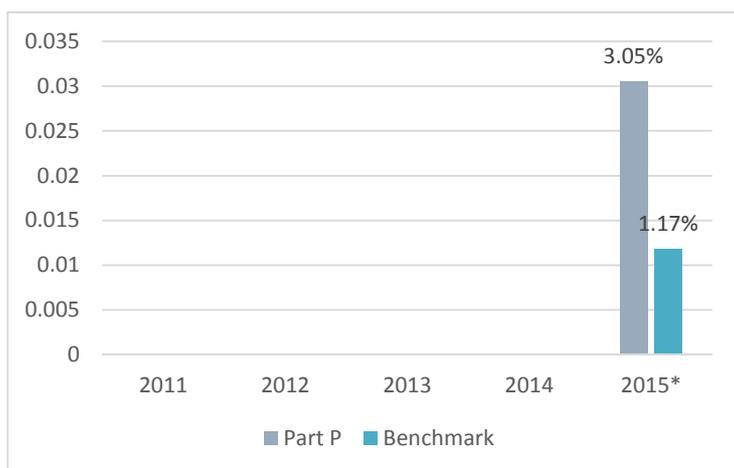
Pour une description de l'ensemble des risques, veuillez-vous référer au prospectus du fonds.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	3% max	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs à ceux affichés. L'investisseur peut demander à son conseiller financier ou à son distributeur le montant exact des frais d'entrée et de sortie.
Frais de sortie	Néant	
Frais prélevés par le fonds sur une année		
Frais courants	2.23% TTC	Le pourcentage indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent (frais de gestion fixes et commissions de mouvement), clos le 31 décembre 2015. Ces frais peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances		
Commission de performance	15% de la performance supérieure à celle de l'indice MSCI World Hedged to EUR Total Return en cas de performance du fonds positive Montant de la commission de performance facturée au titre du dernier exercice : 0.35%.	

Pour plus d'information, veuillez-vous référer au prospectus du fonds disponible sur le site internet www.tikehauim.com, ainsi qu'après de Tikehau Investment Management, 32 rue de Monceau, 75008 Paris.

Performances passées



Le fonds a été créé le 15/12/2014

Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures. Les performances entre le 01/01/2015 et le 18/01/2016 ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

Les performances du fonds sont présentées après déduction de tous les frais prélevés.

La performance de l'OPCVM et celle de l'indice MSCI World Hedged to EUR Total Return sont calculées chaque année avec les dividendes réinvestis.

La devise de référence est l'euro.

*La performance a été calculée du 30/12/2014 au 31/12/2015

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal. L'action/la part de cet OPCVM n'a pas été enregistrée en vertu de la loi US Securities Act of 1933. Elle ne peut pas être offerte ou vendue, directement ou indirectement, aux Etats-Unis au bénéfice ou pour le compte d'une « US Person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ».

Le prospectus du fonds et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande du porteur auprès de : Tikehau Investment Management - 32 rue de Monceau 75008 Paris / Tel : 01 53 59 05 00 / E-mail : info@tikehauim.com

La valeur liquidative est établie chaque mardi et disponible auprès de Tikehau Investment Management.

La responsabilité de Tikehau IM ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

L'OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet de la société.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Tikehau Investment Management est une société de gestion de portefeuille agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 24 octobre 2016.